



PME & REGIONS

Energie : Corsica Sole installe ses ombrières à La Réunion

LA RÉUNION

Le producteur corse inaugure ses premières centrales photovoltaïques sur des plantations de vanille.

Bernard Grollier

— Correspondant à La Réunion

Corsica Sole a fait ses premiers pas dans le solaire en construisant des bâtiments surmontés de panneaux photovoltaïques pour des agriculteurs corses, à partir de 2009. Quinze ans plus tard, le groupe réalise un chiffre d'affaires de 35 millions d'euros et renoue avec ses origines en inaugurant à La Réunion des ombrières photovoltaïques spécialement conçues pour les vanilleraies de l'île. Depuis huit ans, le groupe corse a investi 10 millions d'euros dans l'île de l'océan Indien. Il y a notamment construit une unité de stockage d'électricité d'une capacité de 10 MWh et a remporté un appel d'offres du Conseil départemental pour installer des panneaux solaires sur les toitures d'une quarantaine de collèges.

Travail en commun avec Pro-Vanille

En prospectant le monde agricole local pour vendre son savoir-faire de production d'électricité sur les bâtiments, Corsica Sole a fait la rencontre de Pro-Vanille. Cette coopérative, créée au début des années 1950 pour fédérer les producteurs de vanille réunionnais, incitait alors ses adhérents à développer la culture de la précieuse liane sous ombrière, plutôt qu'en sous-bois, pour améliorer la pro-

ductivité des exploitations. Après quelques déboires agronomiques, l'expérience s'est révélée concluante. « Nous avons lancé une réflexion avec Corsica Sole sur le concept d'ombrière photovoltaïque, explique son directeur, Jimmy Périvé. Une année de travail en commun a débouché sur l'élaboration d'un premier modèle ».

Six ombrières sont aujourd'hui construites ; la première a été inaugurée jeudi sur les hauteurs de Bras-Panon, dans l'est de l'île. « Elles ont passé avec succès un premier crash test en conditions réelles en résistant au passage du cyclone Belal mi-janvier », se félicite Paul Antoniotti, président de Corsica Sole.

Chaque installation couvre une surface d'environ 700 m², pour une puissance installée de 100 Kilowatts-crête. Les panneaux ombragent 75 % de la plantation, pour recréer les conditions de luminosité d'un sous-bois tropical où s'épanouissent habituellement les plants de vanille.

Les agriculteurs n'ont pas eu à financer les ombrières, d'un coût estimé à 250.000 euros, pris en charge par Corsica Sole. Ils ont signé un bail avec l'énergéticien, qui revend l'électricité produite à EDF. Ces derniers doivent en revanche investir 40.000 euros pour mettre en place la plantation. Un long parcours administratif a été nécessaire pour obtenir les autorisations de construction et les subventions agricoles

européennes : aucune case n'existait jusqu'alors dans les procédures pour des ombrières photovoltaïques sur vanilleraie !

« La première ombrière de Bras-Panon aura force d'exemple, souligne Paul Antoniotti. Ce partenariat novateur nous amène d'ores et déjà à réfléchir à des installations photovoltaïques sur d'autres cultures, dans d'autres territoires ». ■



Les panneaux ombragent 75 % de la plantation, pour recréer les conditions de luminosité d'un sous-bois tropical. Photo [Corsica Sole](#)

